

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASIEL CHANAN AGRO-FERME » en abrégé «
ACAF »

Siège Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
BLANCHON PRES DU NOUVEAU CHATEAU, Lot 759, Ilot 59
N'GBROMIN

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 27/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASIEL CHANAN AGRO-FERME » en
abrégé « ACAF »

Objet: ELEVAGE: D'OVIN, DE CAPRIN, D'AULACODE ET
DE POULET. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN
BINGERVILLE BLANCHON PRES DU NOUVEAU CHATEAU,
Lot 759, Ilot 59 N'GBROMIN

Dirigeant(s) M KONE SALIFOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01483 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11219/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

